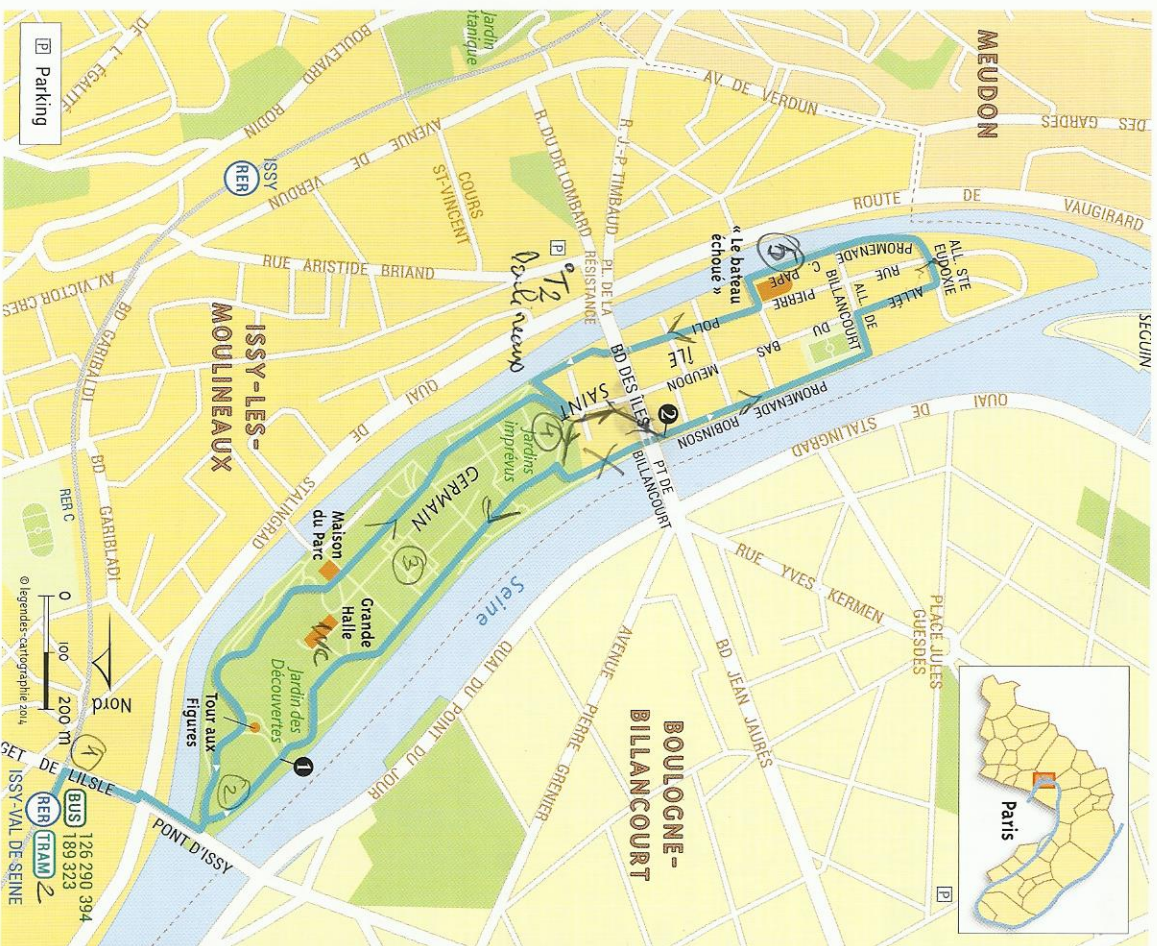




P09 - 2h - 8km



Le parc départemental de l'Île Saint-Germain

L'Île Saint-Germain, la nature aux portes du périphérique parisien.

Accès transports :

- RER ligne C : gare « Issy-Val de Seine »
- Tram T2, station « Issy-Val de Seine »
- Bus : 126, 189, 290, 323, 394

➔ Votre parcours

D/A Descendre de la gare « Issy-Val de Seine », et tourner à droite rue Rouget de Lisle, en direction de la Seine. Traverser le carrefour du côté du trottoir de gauche. Au milieu du pont, descendre dans le parc, contourner par la droite la « Tour aux Figures » de Jean Dubuffet. À voir : **la Tour aux Figures, le jardin des découvertes, la grande Halle (1).**

Traverser les jardins jusqu'à la sortie droite sous le pont de Billancourt. Faire le tour de la pointe de l'île de Billancourt. À voir : **les maisons d'architectes, le « bateau échoué » de Jean Nouvel (2).**

Suivre la Promenade Robinson, l'allée de Billancourt, la rue du Bas Meudon, l'allée Sainte-Eudexie, la promenade Constant Pape, l'allée des Moulineaux et la rue Pierre Poli. Tourner à droite boulevard des Îles, prendre la rampe, passer sous le pont.

Se diriger vers l'entrée du parc, prendre le chemin à droite des jardins imprévus, continuer jusqu'à la Maison du parc (toilettes). Passer l'aire de jeux et continuer jusqu'à la sortie. Tourner à droite pour rejoindre les transports et le point de départ.

Nota

Vous découvrirez une faune et une flore protégés dans ce parc labellisé Eve® (Espace Vert Ecologique), soit pas moins de 53 espèces de papillons et 50 d'oiseaux.

Eco-veille®
pour une randonnée
responsable et participative.

Eco-veille® est une démarche qualité de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Elle a pour but de sensibiliser le public (adultes, enfants, scolaires, promeneurs,...) à la protection des chemins et de leur environnement. Elle offre à tous l'opportunité de participer à des actions concrètes en faveur des sentiers.

Aussi, si lors de l'une de vos promenades vous constatez une anomalie sur un chemin, une difficulté, une détérioration ou un manque d'entretien, faites en part au Comité départemental de la randonnée pédestre.

Vous trouverez la fiche Eco-veille® téléchargeable qui vous permettra de remonter votre information sur :

www.rand92.fr/randonner/environnement/ecovelle-cdrp92/

Les bénévoles du Comité interviendront ensuite pour donner suite à votre constatation.

> **Tous ensemble, améliorons la qualité des itinéraires et de leur environnement !**